Brest, 5 juin. — Une chaloupe à vapeur du croiseur *Empereur-François-Joseph* était arrivée vers minuit pour prendre les officiers autrichiens au port de commerce, près de la cale de Santé. Après avoir passé la soirée dans les cafés et les cafés-concerts, les officiers autrichiens arrivaient à une heure à la cale de Santé, mais la nuit était très sombre et à peine le vapeur autrichien avait-il fait cent mètres qu'il aborda violemment par le travers le vapeur l'*Abeille*, appartenant à MM. Beynel et Teissier, entrepreneurs, chargés de la construction de la rade de refuge de Brest. Le choc de retour fut tellement fort que la chaloupe à vapeur autrichienne coula, mais les officiers eurent le temps de sauter dans un sloop et dans l'*Abeille*.

Aucun accident ne fut à déplorer.

LES MUSÉES COMMERCIAUX

A L'ÉTRANGER

Pour se convaincre des services que peut rendre au commerce d'exportation l'utile institution des Musées commerciaux, il suffit de suivre l'impulsion qu'on leur donne chez nos voisins.

Dans un très intéressant et très complet rapport de l'ambassadeur de France en Autriche-Hongrie, nous trouvons sur les Musées commerciaux établis dans ce pays des détails qu'on ne lira pas sans intérêt.

Après avoir fait allusion aux encouragements donnés par l'Etat au commerce d'exportation, l'auteur du rapport traite ainsi de l'action exercée dans le même but par l'initiative privée :

Parallèlement à cette action s'exerce l'initiative privée; elle est très active.

Les industriels comme les commerçants ont vu que si les traités de commerce intervenus au début de l'année ont procuré une certaine stabilité aux transactions internationales, la plupart des pays producteurs de l'Europe n'en ont pas moins cherché à se garantir le plus possible, au moyen de droits protecteurs, contre les exportations de leurs voisins parce qu'il y existe plus ou moins une surproduction, comme en Autriche-Hongrie, du reste.

Il est donc naturel que producteur et vendeur usent de toute leur intelligence pour introduire leurs marchandises jusque dans les plus petits recoins de consommation à l'étranger. Les temps sont passés où le négociant commodément installé à son comptoir n'avait qu'à attendre les chalands pour leur vendre ses marchandises aussi cher que possible. Il faut maintenant user d'esprit d'association et de propagande, et c'est ce qui a lieu.

Il convient de citer en première ligne sous ce rapport le Musée Commercial de Vienne, qui, s'il est subventionné par le gouvernement, existe surtout grâce aux subsides d'ordre privé. Cette institution placée sous le protectorat du frère aîné de l'Empereur, l'archiduc Charles-Louis, présente des avantages incontestables.

Elle renferme : 1° Des échantillons des objets susceptibles d'importation et d'exportation dans tous les pays.

Ces échantillons ont chacun une étiquette indicative du lieu de provenance, du nom du fabricant, de la mesure, du poids, du prix, du coût du transport de la douane, etc. De la sorte, le visiteur sait du premier coup d'œil à quoi s'en tenir sur le degré de concurrence possible avec l'étranger, dans la partie spéciale qui l'intéresse le plus particulièrement :

2° Des catalogues clairs, complets, précis, avec tables alphabétiques et synoptiques, qui permettent de trouver immédiatement ce que l'on cherche ;

3° Une bibliothèque commerciale, industrielle, contenant des noms, publications ayant trait au négoce ;

4° Un bureau de renseignements, rouage important, utile, que l'on s'étudie à rendre aussi parfait que possible par une accumulation raisonnée et méthodique de faits, de chiffres et de documents, que l'on puisse toujours trouver séance tenante, sans la moindre hésitation ;

5° Une section ou club d'exportation qui tient de temps en temps des conférences sur les conditions des débouchés et des marchés à l'étranger, etc. et prend à la suite de très importantes résolutions.

C'est ainsi, par exemple, que, reconnaissant tout le parti à tirer par les exportateurs du récent traité de commerce conclu avec la Russie, à la condition toutefois de se rendre bien compte des conditions et des usages du commerce russe, la section d'exportation a envoyé, l'an dernier, en Russie, aux frais du Musée Commercial, un de ses principaux fonctionnaires, en vue d'y procéder à une étude d'informations. Ce fonctionnaire, a exposé dans différentes conférences, tenues dans le courant du mois de janvier, les principales données.

Il a montré sous son véritable aspect le marchand russe, qui ne fait que le commerce de détail, ainsi que la situation du commerce en gros détenu en première ligne par les Allemands, par les Français et les Anglais, tandis que les Suisses semblent surtout s'adonner aux représentations et aux agences. Quant aux Autrichiens et aux Hongrois, on les voit rarement mêlés aux transactions du commerce, mais quand ils interviennent, ils font preuve, suivant le rapporteur, d'activité et d'autres précieuses qualités.

Le rapport s'étend aussi sur les conditions du crédit et du droit russe, sur la question des commis-voyageurs, les prescriptions relatives aux passeports et aux échantillons, sur les agences, les usages des différentes places et discute avec soin les articles susceptibles d'importation.

Comme on le voit, cette étude est aussi utile qu'intéressante.

Ces résultats acquis, la section d'exportation travaille maintenant à passer de la théorie à la pratique, et s'occupe de la constitution d'un syndicat austro-russe d'exportation.

Le Musée Commercial prend encore nombre d'autres bonnes et efficaces mesures, qu'il serait trop long d'énumérer. Nous citerons cependant encore l'envoi par ses soins de collections d'échantillons dans les principales places de l'Orient, de la Russie et aussi de la Suisse.

Outre cette institution, il y a l'Association pour l'exportation (Export Werein), dont le siège est également à Vienne. Elle a pour but principal de créer des relations commerciales avec les pays d'outre-mer, d'aplanir les difficultés de payement sur les places étrangères où elle a des correspondants, et de renseigner les industriels du pays sur la condition du commerce étranger.

L'Association a des collections d'articles de fabrication autrichienne, et, dans ce moment-ci, elle s'occupe de l'organisation d'une exposition permanente d'échantillons de produits autrichiens à Hambourg.

Il ne s'agit pas ici, comme on pourrait être tenté de le croire, de faire concurrence aux collections du Musée commercial.

Les deux institutions ont, à ce point de vue, une mission différente, et, loin de faire double emploi, elles se complètent l'une l'autre.

Le Musée Commercial offre surtout à ses visiteurs les échantillons de marchandises de fabrication étrangère, de manière à indiquer à l'industrie indigène comment elle devra procéder pour améliorer ses produits, et les rendre plus propres à être exportés; tandis que l'Association pour l'exportation se propose uniquement, par ses collections d'échantillons, d'offrir aux négociants étrangers la facilité de se renseigner d'une manière aussi prompte que commode sur les articles autrichiens qu'ils ont l'intention d'acquérir.

Cette association est une invitation d'association du même genre que celles qui existent en Allemagne.

Ajoutons que «l'Export Verein», a aussi chargé, l'an dernier, un de ses agents d'un voyage d'informations aux Indes et à Java. Cet agent aurait, à cette occasion, conclu pour le compte de différentes maisons autrichiennes des ventes s'élevant à un chiffre élevé.

Pour terminer, disons encore que cette association travaille en ce moment avec la plus grande activité à l'organisation d'une Exposition commerciale et industrielle d'articles Austro-Hongrois à Londres, en 1896.

Les listes de souscription circulent dans le commerce et les banquiers viennois, bien que ne participant nullement à cette Exposition, ont promis leur concours. On espère donc réunir le fond de garantie nécessaire.

La somme de 200,000 francs pour la location des emplacements et locaux est déjà assurée.

La Chambre de commerce de Vienne possède aussi un office de renseignements ouvert aux négociants de l'Autriche, se livrant au commerce des exportations et des importations.

Cette office a pour mission :

1° De procurer des renseignements sur les maisons de Russie, des pays du bas Danube, de l'Orient, de l'Espagne, du Portugal et des pays d'outre-mer ;

2° De faire connaître les faillites survenues dans les pays du bas Danube et de l'Orient ;

3° D'indiquer les avocats ou hommes de la loi à l'étranger, les mieux en situation de procurer la rentrée des créances tombées en souffrance d'entamer des procès et de représenter les négociants autrichiens près les syndicats de faillite.

4° De tenir à jour la liste d'un certain nombre de maisons de commerce étrangères.

Les renseignements sont fournis gratis. Le remboursement de ports de lettres et autres déboursés est seul exigible.

La Chambre de commerce de Vienne prend ses informations chez les consuls et surtout chez les banquiers avec lesquels elle se trouve en rapports suivis.

L'initiative des industriels et des commerçants se révèle, non seulement par les institutions d'un caractère général, mais encore par un esprit particulier d'association. C'est ainsi que les membres de chaque branche d'industrie importante se réunissent en syndicat ou association. Il y a l'association des fabricants de sucre, l'association des tisseurs, celle des métallurgistes, etc.

Chaque association sert naturellement aussi, pour la partie qui la concerne, comme auxiliaire au point de vue du commerce extérieur.

Nous avons encore appris qu'il est question de constituer une Union coloniale avec siège à Vienne. Les fondateurs sont en instance auprès du gouvernement pour obtenir l'approbation des statuts. Il s'agit de nouveau ici d'une mesure propre à aider au commerce des exportations. Cette union se propose aussi de surveiller l'émigration et de chercher, dans les pays d'outre-mer, des régions de colonisation pour les émigrants, provenant des différents peuples de la monarchie.

A Pesth, il y a également un musée commercial calqué sur celui de Vienne; mais il a un caractère moins général, il s'adapte plus spécialement à la Hongrie. Parmi les mesures qu'il prend actuellement, il faut citer l'établissement de succursales d'échantillons à Kiew-Charkow et Odessa. L'Union hongroise de la cave modèle (Musterkeller) le chargerait d'exposer, en même temps, des collections de vins hongrois. Il y a encore d'autres institutions en Hongrie qui favorisent le commerce extérieur, mais il serait trop long de les citer toutes.

Il est essentiel de faire ressortir que les Chambres de commerce austro-hongroises à l'étranger rendent les plus grands services. Celle de Londres se distingue le plus à cet égard. Celle de Paris a une action moins étendue, les relations commerciales entre la France et l'Autriche-Hongrie étant sensiblement moindres que celles existant entre l'Angleterre et la monarchie austro-hongroise, mais elle a une utilité toute spéciale au point de vue des renseignements sur les conditions du marché français, utilité qu'elle peut d'autant mieux exercer qu'elle trouve à Paris, dans les bureaux des diverses administrations et dans les maisons de commerce, les plus grandes facilités pour recueillir ses informations.

AVIS AUX SOCIETES. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.

TIRAGES FINANCIERS

Ville de Paris 1886

Le numéro 49.855 gagne 100.000 fr. Le numéro 239.350 gagne 50.000 fr. Les numéros 321.859 — 574.510 — 494.683 — 367.678 gagnent chacun 10 000 fr. Les numéros 29.693 — 682.070 — 352 492 — 182.835 gagnent chacun 5.000 fr.

Quarante autres numéros gagnent chacun 1.000 fr.

Crédit Foncier de France

Obligations communales de 500 fr. 2,60 et 3 0/0 1879

Le numéro 30.863 gagne 100,000 fr. Le numéro 629.956 gagne 25,000 fr. Les numéros 275.917 — 697.130 — 265.584 — 509.826 — 533.021 — 788.742 gagnent chacun 5,000 fr.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales de 500 fr 3 0/0 1880

Le numéro 745,930 gagne 100.000 fr. Le numéro 629,972 gagne 25,000 fr. Les numéros 161,796 — 231,455 — 785.438 — 590,078 — 745,921 — 457,084 gagnent chacun 5,000 fr.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales de 400 fr. 3 0/0 1891

Le numéro 18,429 gagne 100,000 fr. Le numéro 938,222 gagne 10,000 fr. Le numéro 589,024 gagne 3,000 fr. Vingt numéros gagnent 1,000 fr. chacun.

L'ÉLECTION SÉNATORIALE DU 23 JUIN

Le Congrès opportuniste de Lille

C'est mercredi, à deux heures et demie de l'après-midi, que s'est réuni à Lille, dans la salle du Conservatoire, le congrès en vue de la désignation du candidat opportuno-radical à l'élection sénatoriale du 23 juin.

M. Seydoux président, ayant pour assesseurs MM. Alfred Girard, sénateur, et Coget, député. Il y avait environ deux cents délégués.

Ce congrès ne s'est guère réuni que pour la forme, car, depuis longtemps, la candidature du F.·. Depreux, vénérable de la loge maçonnique de Cambrai et ancien représentant de la Compagnie des allumettes, était décidée en principe dans les cercles opportuno-radicaux.

Et comme il fallait s'y attendre, le choix du F.·. Depreux a été ratifié sans opposition par le congrès du Conservatoire, après quelques *laius* émanant de divers personnages. La séance a duré à peine une demi-heure.

Situation météorologique. — Roubaix 6 juin. — Hauteur barométrique : 765 Température

A 7	heures du matin	14	degrés	au-dessus de zéro.
A 1	— du soir	20	—	au-dessus de zéro.
A 4	— —	20	—	au-dessus de zéro.

BIEN-ÊTRE ASSURÉ

Les lassitudes du voyage,
L'excès du froid, celui du chaud,
Les faiblesses même de l'âge
Cèdent au Savon du Congo.
V. L., au parfumeur Victor Vaissier.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le renouvellement du bureau de la « Ligue républicaine. — Mardi soir, à 9 heures, au *Café Fourmisien*, la Ligue républicaine a tenu sa réunion annuelle pour le renouvellement du bureau qui était ainsi composé : M. le docteur Largillière, président; MM. Monvoisin et Aug. Six, vice-présidents; Clément Durant, secrétaire et Dubois, trésorier.

Une cinquantaine de membres assistaient à cette réunion. Après l'exposé de la situation financière, M. Clément Durant a donné lecture d'un rapport élaboré par la commission électorale composée de onze membres.

Le rapporteur a dit en substance que « vis-à-vis du » péril collectiviste, il était nécessaire de faire des » sacrifices ; mais ces sacrifices doivent consister » dans les personnes tout en sauvegardant les prin» cipes.

» La commission électorale a décidé de soutenir » toute candidature, émanant de n'importe quel » comité, de citoyens n'ayant jamais combattu la » République, ni soutenu le boulangisme, dont le » passé ne prête à aucune équivoque et qui déclare » raient vouloir soutenir la République et les lois ré» publicaines. »

La lecture de ce rapport a été suivie de l'élection du bureau, dont les membres sortants ont déclaré ne plus vouloir faire partie.

Ont été nommés : MM. Jérome, président, Edouard Catteau et Louis Lerouge, vice-présidents; Alexandre Toulet, secrétaire et Edouard Dubuchy, trésorier.

M. Jérome a fait ensuite une déclaration dont voici le résumé « Nous ne voulons ni collectivisme, ni » cléricalisme ; mais des républicains socialistes an» ticléricaux. Nous sommes décidés à marcher de » l'avant et à réclamer les lois qui peuvent amélio» rer le sort des travailleurs. »

A 11 h. la séance a été levée.

L'arrivée à Roubaix de la société de gymnastique « La Roubaisienne ». — La plupart des sociétés de la ville avaient, on le sait, été convoquées pour faire, à la gare, une chaleureuse réception à notre vaillante société municipale de gymnastique *La Roubaisienne*, dont nous avons annoncé les succès au concours du Havre. Mais, à la dernière heure, la réception officielle a été contremandée, à la demande même de la société.

Aussi, les drapeaux arborés en son honneur devant l'Hôtel-de-Ville ont-ils été enlevés, dans l'après-midi.

La Roubaisienne est arrivée en gare de Roubaix à 7 heures 1/2 du soir. La place et la rue de la Gare étaient noires de monde. Un grand nombre de personnes avaient apporté des couronnes, des bouquets et des corbeilles de fleurs. Cette manifestation spontanée a obtenu un grand succès. Les gymnastes ont été reconduits à leur local, rue Jeanne d'Arc, par plusieurs milliers de personnes. En tête du cortège, des hommes portaient des pancartes indiquant les prix remportés par la société. Les voici :

Concours d'ensemble. — 1er prix de mouvements spéciaux, avec et sans engins; 1er prix de pyramides; 1er prix de cheval à arçons; 2e prix de section; 2e prix de courses et sauts réunis.

Concours individuel, aux agrès (sur huit prix décernés). — 2e prix, M. Albert Lerouche; 5e prix, M. Henri Vergin; 8e prix, M. Carlos Roussé.

Concours individuel de saut à la perche. (Sur huit prix décernés.) — 1er prix, M. Salomon Hohr; 2e prix, M. René Brunin; 3e prix, M. Louis Vanhalewyn; 5e prix, M. Carlos Roussé.

A l'issue du concours, le jury a rappelé les gymnastes de *La Roubaisienne*, pour les féliciter publiquement de leur magnifique travail.

C'est par la société l'*Alliance*, de Clichy, qu'a été remporté le premier prix de section. C'est pour ce motif que, malgré son brillant succès, la *Roubaisienne* n'a pas accepté la réception officielle qui était préparée en son honneur.

Les tramways électriques. — Il avait été décidé — et nous avons annoncé — que des expériences pour la marche des tramways par la traction électrique auraient lieu mercredi, et que, à partir de jeudi, le service entre Wattrelos et le pont du Galon d'Eau se ferait à l'aide du nouveau mode de locomotion.

Après avoir annoncé que ces dispositions étaient modifiées, la Compagnie Nouvelle des Tramways est revenue sur cette dernière décision, et un essai dont les résultats sont satisfaisants a été fait mardi après-midi, entre la place de Wattrelos et le pont. Dans la voiture avaient pris place MM. Delacroix et Cantagrel, ingénieurs; Varlet, chef du service de la Voirie; Forter, chef de dépôt ; Thierry, électricien ; Carrette et Duburcq, entrepreneurs.

Une autre expérience, plus intéressante, celle-là, a été faite, mercredi, sur le même parcours, en présence des mêmes personnes et de M. Franck, administrateur délégué de la Compagnie. Toutes les voitures ont été essayées. Quelques conducteurs avaient été mis au courant de leur service pendant la nuit. Ces expériences ont très bien réussi. Le service régulier commencera, croit-on, aujourd'hui jeudi, entre Wattrelos et le pont du Galon-d'Eau.

Le citoyen Culine en correctionnelle. — Le citoyen Culine, qui, bien qu'inéligible, a été cinq fois élu conseiller d'arrondissement à Roubaix, a dû comparaître hier, mercredi, devant le Tribunal correctionnel de Reims.

Le citoyen Culine, qui, il y a un mois, a quitté cette ville pour venir, dans le Nord, assister à l'enterrement de sa femme, est prévenu de rupture de ban.

Une escroquerie au prospectus. — Voici le texte d'une circulaire qui a été adressé à plusieurs personnes de Roubaix, et qui sent assez l'escroquerie pour les précautions prises par celui qui a lancé l'idée. C'est un véritable document d'habile filouterie :

N° 16 — SOUSCRIPTION DE 1 FRANC POUR — N° 16

l'achèvement du sanctuaire de Saint-Antoine

« Je viens vous demander au nom de saint Antoine, de vous associer à cette bonne œuvre.

» 1° En envoyant un bon de poste de 1 fr. (non un mandat-poste), au couvent de Saint-Antoine, 8, rue de Puteaux, à Paris.

» 2° En *copiant deux fois* cette circulaire qui, faisant la « *boule de neige* », doit produire un résultat considérable.

» Vous voudrez bien avoir la complaisance bien méritoire et dont *tout dépend* d'envoyer ces copies à deux personnes que vous devez choisir très sûres; elles prenant le numéro suivant le vôtre et cela dans l'espace de deux jours (si possible.)

» Je suis persuadé que vous comprendrez l'importance du choix de ces deux personnes, car si la *boule de neige* s'arrêtait, c'est-à-dire, si un numéro n'était pas envoyé, ce n'est pas seulement la perte de 1 franc qui en serait la conséquence. Le résultat final serait nul !

» La *boule de neige* prendra fin avec le n° 20 et nous l'espérons à la prochaine fête de saint Antoine.

» Soyez persuadé que ce grand saint vous rendra en bénédiction pour vous, pour ceux qui vous sont chers, ce que vous ferez pour lui.

» Il est bien entendu que la personne qui a reçu une circulaire portant un numéro quelconque, inscrit le numéro suivant sur les deux copies qu'elle place; ainsi : le numéro 1 écrit les numéros 2 et 2, le numéro 13 écrit les numéros 13 et 13, et la chose se continue jusqu'à 20.

» Ne mettre *sur le bon de poste, ni nom ni adresse*, afin que le Père supérieur puisse faire toucher par les personnes qu'il désignera.

» Mettez simplement sur l'enveloppe, l'adresse suivante .

» M. LE RÉVÉREND PÈRE SUPÉRIEUR
» COUVENT DE SAINT-ANTOINE
» 8, Rue de Puteaux, PARIS

et à l'intérieur :

BOULE DE NEIGE
N°
Un franc

Cette boule de neige roule... à Roubaix.

La circulaire que nous avons sous les yeux porte le numéro seize; ce système d'escroquerie a dû être inventé par un mathématicien.

Ce n'est qu'une simple progression arithmétique, mais combien fructueuse ! Car si tous ceux qui ont reçu *cette boule de neige* l'ont envoyée à leurs amis sûrs, pour tous les numéros vingt, on arrive à la somme fabuleuse de 1,048,575 francs. Il est à noter que le numéro 8 de la rue de Puteaux, à Paris, n'existe pas dans le Bottin de 1895; mais l'inventeur de cette boule de neige a parfaitement pu se faire parvenir ailleurs toute la correspondance qui y était adressée.

Le Vélodrome Roubaisien. — Le *Vélod rome Roubaisien*, si longtemps désiré par les cyclistes de notre ville, ouvrira ses portes dimanche prochain, 9 juin.

C'est par une journée de Courses régionales que débutera la saison de 1895. 1,400 francs de prix y sont affectés, et l'élite des coureurs de la région s'est empressée de répondre à l'invitation du Vélodrome.

Plus de 90 coureurs se sont déjà fait inscrire, entre autres, MM. Garin, de Maubeuge, le gagnant de la dernière course de 24 heures à Paris; Julien Delansorne, d'Arras, champion sénior du Nord, Courbe-Doutrelon, Dutrieux, de Lille; Deschamps, d'Amiens; Jules Delespierre et Adolphe Accou, etc.

La qualité de la piste, basée sur les plus récentes améliorations apportées à la construction des vélodromes, et la valeur des concurrents garantissent un intérêt exceptionnel à cette première réunion. Tout Roubaix voudra s'y rendre.

Le confortable apporté à l'aménagement de toutes les places sera aussi très apprécié du public roubaisien.

L'administration du Vélodrome a mis le buffet-restaurant et les buvettes en bonnes mains, et, de ce côté encore, il ne restera rien à désirer.

Le Vélodrome, qui a déjà reçu de nombreuses visites, est situé, à quelques minutes du kiosque de musique du Parc de Barbieux, à 8 minutes de la station de chemin de fer de Croix-Wasquehal et à 4 minutes de l'arrêt du tramway à vapeur de Roubaix à Lille (station de la Place de Croix). D'autre part, un service d'omnibus fonctionnera, sans interruption, depuis 2 heures de l'après-midi jusqu'à 8 heures du soir, entre la Grand'Place de Roubaix et la piste. Tous ces avantages seront certainement appréciés et contribueront au succès déjà assuré du Vélodrome roubaisien.

Un drame de jalousie. — Une jeune fille frappée d'un coup de couteau. — Il y a trois mois environ, Mlle Maria Beulens, couturière, 40 rue de Soubise, avait délaissé un homme marié, Jean-Baptiste Ernest, âgé de 34 ans, tisserand, rue Charles-Quint, à Croix. Très mécontent de cette rupture, Ernest avait, à plusieurs reprises, menacé son ancienne amie de lui faire un mauvais parti, et, mardi, la jeune fille recevait de lui une lettre dans laquelle il annonçait qu'il allait accomplir un vœu fait sur la tombe de la sœur de Mlle Beulens.

Quel était ce vœu ? Il ne le disait pas.

Toujours est-il que Maria Beulens, qui, chaque soir, se faisait accompagner chez elle par une de ses amies, Mlle Maria Deheuvels, était accostée, mercredi, à 7 heures, rue de Crouy, par Ernest, à qui elle intima l'ordre de passer son chemin. Rendu furieux par cette réponse, Jean-Baptiste Ernest, retirant de sa poche un couteau, en porta un coup dans le dos de la malheureuse jeune fille, qui tomba évanouie. Aussitôt après, le meurtrier prenait la fuite.

Transportée dans une maison voisine, Maria Beulens y a été examinée par M. le docteur de Chabert, qui, après avoir pansé la blessure, a déclaré qu'elle ne présentait aucun caractère de gravité.

M. Broigne, commissaire de police, a ouvert une enquête sur ce drame, qui a causé dans le quartier une vive émotion.

Quant au meurtrier, qui n'a plus reparu à son domicile, on le croit réfugié en Belgique.

La grève de chez MM. Motte et Delescluse continue. Plusieurs ouvriers rameurs qui avaient été embauchés pour remplacer les grévistes se sont mis en grève à leur tour, mercredi matin.

L'incendie de l'imprimerie Gaberel. — Nous avons dit que les dégâts causés par l'incendie qui a détruit, dans la nuit de mercredi, l'imprimerie de M. W. Gaberel, rue d'Inkermann, s'élevaient à 90,000 fr. pour le matériel. Les pertes, pour l'immeuble, qui appartenait à M. Glorieux, fabricant, rue de l'Hospice, sont évaluées à 20,000 fr., couvertes par une assurance.

Une escouade de sapeurs-pompiers a inondé les décombres jusqu'à midi. Pendant toute la journée, une foule nombreuse s'est rendue sur les lieux du sinistre.

Un cantonnier arrêté pour vol. — Un cantonnier, Ferdinand Vandeville, âgé de 45 ans, habitant le hameau du Petit Paris, à Wattrelos, était entré, mercredi à midi, dans l'estaminet de Mme Romel, rue des Arts. Profitant de ce qu'il était seul dans le cabaret, pendant une courte absence de Mme Romel, Vandeville ouvrit le tiroir du comptoir, d'où il enleva une somme de 1 fr. 50. Au moment où il allait s'enfuir, la cabaretière, qui avait suivi ses mouvements, le rappela, et le fit arrêter par un agent.

Interrogé par M. Broigne, commissaire de police, Vandeville a protesté de son innocence. Néanmoins, son arrestation a été maintenue.

Une mort subite. — Dans la matinée de mercredi, vers huit heures et demie, Mme Carlier-Relof, rue de la Gare, se rendait chez un de ses locataires, M. Eugène Rondil, chef de fabrication chez M. Parent, à Lannoy, pour y faire sa chambre. Elle frappa à plusieurs reprises, sans que M. Rondil lui répondit.

Mme Calier, qui pressentait un malheur, attendit le retour de son mari, avant de se décider à faire ouvrir la porte. M. Calier, rentré à 11 heures 1/2, pénétra dans la chambre de son locataire en passant par le balcon.

M. Rondil, étendu sur son lit, ne donnait plus signe de vie. Il avait succombé à la rupture d'un anévrisme. Il était âgé de 49 ans.

Un télégramme a été adressé à ses parents, qui habitent Nimes.

Les sociétés qui naissent. — Par arrêtés préfectoraux des 27 et 29 mai 1895, les sociétés dont les noms suivent : l'*Union symphonique*, établie chez M. Pédé au Grand Cerf, rue du Collège, les *Sans Gêne*, chez M. Vandecrux, cabaretier boulevard de Metz, le *Vélo sport Roubaisien*, chez M. Noclain, boulevard Gambetta, 54 et la société *Les chevaliers de la Fourchette* chez M. Auguste Bondeel, cabaretier rue de la Vigne, 83, sont autorisées à se constituer légalement.

Croix. — *Les vols à la tire.* — De nombreux vols à la tire ont été signalés pendant la ducasse de Croix : une montre et une dizaine de porte-monnaie, contenant de cinq à dix francs, ont été dérobés.

Ces objets, retrouvés, ont été déposés au commissariat; la montre, remontoir à cylindre, porte le numéro 281. Une enquête est ouverte.

Lannoy. — *La société des arbalétriers « Guillaume Tell » aux fêtes de Lille.* — La société des arbalétriers « Guillaume Tell » a obtenu un beau succès aux dernières fêtes de Lille. M. Ach. Dupont a mérité une médaille de belle tenue ; une médaille d'éloignement et le 3e prix du concours.

Hem. — *Une agression nocturne.* — Un tisserand, Edmond Aussens, 28 ans, demeurant à Hem, a été assailli, la nuit, par deux individus, au moment où il venait de sortir de l'estaminet Gauquier.

M. Aussens se défendit hardiment; mais un des agresseurs lui porta un coup de couteau à la jambe droite.

Des voisins accourus aux cris qu'il poussait mirent les agresseurs en fuite; mais ils sont connus et recherchés par la gendarmerie.

Quant au blessé, il a reçu des soins de M. le docteur Conbronne.

Corsets parisiens dernier genre. Elégance, souplesse, solidité. Mademoiselle Haverbèque, rue des Arts, 56, Roubaix. 90780—39628

Sonorité distinguée, longue, pleine, moëlleuse et homogène, mécanisme intérieur perfectionné au plus haut degré; clavier d'une incomparable délicatesse de touche obéissant à la moindre impulsion du doigt, telles sont les qualités qui distinguent le PIANO GAVEAU et qui en ont fait, depuis longtemps déjà, le préféré des amateurs et le favori des artistes. 91785—40065

LA MUTUAL LIFE

La plus ancienne des Etats-Unis
La plus importante du monde
Compagnie d'Assurances sur la Vie et de Rentes Viagères
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1894 :
Production : 1 milliard 95 millions d'affaires nouvelles pendant l'année. — **Garanties :** 1 milliard 60 millions, soit une augmentation de 93 millions pen fant l'année. — **Recettes :** 258 millions, en augmentation de 31 millions pour l'exercice. — **Surplus ou excédent :** 116 millions soit 23 millions de plus qu'au 31 décembre de l'année précédente.
Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser à M. **LEPOUTRE-POLLET,** Agent général divisionnaire, Reçoit chaque matin, jusqu'à dix heures, 35, rue Peffart, à Roubaix. Téléphone n° 431. 8303—3973

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

La fraude. — Dans la nuit de mardi à mercredi vers 1 heure du matin, MM. Benoit, brigadier et Roche préposé de douanes, ont arrêté au passage Simœn, à 500 mètres environ de la frontière, le nommé Georges Lestienne, peigneur, âgé de 20 ans, demeurant à Roubaix ; il était porteur de 23 kgs 400 d'allumettes chimiques en bois pour une valeur de 105 fr. 30. Il a été remis à la gendarmerie.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur à **3,20** le kilog
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
— SUCCURSALES —

A ROUBAIX	
Rue du Bois, 13;	Rue de la Chaussée, 3.
Rue de l'Industrie, 2;	Rue Decrème, 37;
Rue Pierre-de-Roubaix, 153;	Rue Turgot, 63;
Rue Pierre-de-Roubaix, 53;	Place de la Gare, 12;
Place d'Amiens, Mayot, boul.);	Grande-Rue, 33.
Rue d'Italie, 34;	Rue de la Fosse-aux-Chênes 98
Rue de l'Epeule, 188;	A TOURCOING
Rue de Tourcoing, 453;	Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4;
Rue du Tilleul, 123 ;	Rue de Gand, 91 ;
Boulevard de Strasbourg, 126;	Rue du Tilleul, 45.
Rue Corneille, 7;	A CROIX
Rue du Collège, 71 bis;	Rue de la Gare chez M. Duvivier
Rue de la Halle, 9 ;	A WATTRELOS
Boulevard de Paris, 21,	Salembier-Hollebecq, r. Carnot
Rue Notre-Dame, 27;	A LILLE
Rue de Lille, 407.	Rue Royale, 38, épic. Devernay

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la laiterie d'Oostcamp, 87903

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ tapissier décorateur,
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE
83805—37910

TOURCOING

Le tramway de la Croix-Rouge. — Toute la voie jusqu'à la place Fidèle Lehoucq, à la Croix-Rouge, y compris la rue de Guisnes, est presqu'entièrement déblayée, et pourrait être livrée à la circulation, dans quelques jours. Un ouvrier était occupé mercredi, à faire sauter de la rainure du rail la couche de boue et de sable dont elle était remplie et qui avait acquis toute la dureté de la pierre. C'est un travail très dur, très pénible; et on n'en pouvait pas faire un long bout chaque jour.

On croit que les cars commenceront à marcher dimanche prochain.

Il est à regretter, pour la Compagnie, qu'elle n'ait pu être prête un bon mois plus tôt : le pèlerinage au sanctuaire de la Marlière, pendant tout le mois de mai, eût été pour elle l'occasion de fructueuses recettes.

Le clocher de la Croix-Rouge. — Les travaux ne sont pas encore commencés; le légendaire abri est toujours debout, et c'est sans doute par là, en le jetant bas, qu'on débutera. On dit que l'entrepreneur, M. Jules Bourgois, n'est pas encore en possession des plans de détail, et qu'il n'attend plus que cela pour mettre la main à l'œuvre.

Grève de tisserands. — Il serait peut-être plus exact de dire « cessation de travail », car il ne s'agit pas d'une question de salaire, à proprement parler.

Mercredi dans la matinée, 58 ouvriers tisserands, 56 hommes et 2 femmes, de l'établissement de M. Dumortier-Cuignet, rue des Piats, ont déclaré qu'ils ne reprendraient le travail qu'après le renvoi du nouveau contre-maître, prétextant qu'ils ne gagnaient plus autant que du temps de son prédécesseur. Le salaire actuel des tisserands est en moyenne de 25 francs. Ils demandaient en outre la rentrée de quatre ouvriers, à qui on avait remis leurs livrets, pour cause d'absence.

M. Dumortier-Cuignet, qui était absent hier, aura ce matin, à six heures, une entrevue avec une délégation des ouvriers.

Le personnel du tissage est de 95 personnes.

Encore un noyé. — Des ouvriers se rendant à leur travail, mercredi, à 5 heures du matin, trouvèrent, en suivant le chemin de halage, près du pont National, plusieurs vêtements d'homme, entre autres une capote en drap noir, déposés sur la rive. Ils avertirent aussitôt le garde Henri Engelaere, et on fit des recherches avec une gaffe, dans le lit du canal.

On ramena bientôt le corps d'un jeune homme qui n'avait dû séjourner que quelques heures dans l'eau. On trouva dans l'une de ses poches un livret d'ouvrier au nom de Favorel Edouard, rattacheur, âgé de 26 ans.

Après les constatations faites par M. Lenoble, commissaire du premier arrondissement, le cadavre a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

On apprit que les parents demeuraient à la Marlière. Le père est venu dans l'après-midi reconnaître son fils.

Il y a trois ans, le malheureux avait quitté ses parents, peu après sa rentrée du service. Il demeurait en dernier lieu en logement, à l'estaminet Catoire, rue des Orphelins.

On ignore la cause du suicide.

Les accidents. — En retirant une mèche de peignée, Auguste Haquette, âgé de 40 ans, demeurant rue de Gand, cour Clarissé, calibreur à la fabrique de bonneterie de MM. L. et F. Delmasure, a eu l'extrémité du médius gauche écrasé dans un engrenage. Il a reçu les soins du docteur Brunel. La guérison demandera environ trois semaines.

— Céline Dutilleul, doubleuse à la filature de laines cardées de MM. Motte et Desbonnet, rue Neuve-de-Roubaix, demeurant rue du Touquet, a été assez grièvement blessée à la main droite, en retirant un fil de laine, par un rouleau tournant sur le coussinet.

— Un jeune tireur de cordes, François Noltebart, âgé de 13 ans 1/2 a été gravement blessé au bras droit et à l'épaule, en nettoyant un métrer à la marche. Le docteur Bernard a déclaré que l'incapacité de travail serait d'un mois environ.

Un cheval vicieux. — Il paraît que le fait est assez fréquent. Mercredi à huit heures du matin, un écolier d'une dizaine d'années, Gustave Six, demeurant aux Cinq-Voies, passant rue de la Dîme, près d'un cheval attelé à une voiture qui stationnait en face d'un cabaret, a été atteint au front d'un coup de sabot de la jambe droite du cheval. Peu après un autre enfant a failli subir le même sort.

L'équipage appartient à M. Delannoy-Six, entrepreneur à Lille. Contravention a été relevée à la charge du domestique, qui n'ignorait pas que son cheval était vicieux.

Un cabaret mis à sac. — Nous avons parlé hier de l'arrestation de Augustin Planquart, pour bris de clôture à l'estaminet Duchâtel, au Pont-de-Neuville. Mais le jeune homme n'était pas seul ; et le cab